

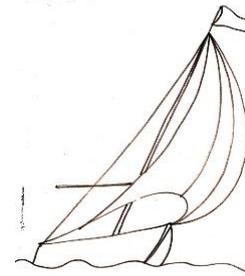
Le Vent du Fjord

Édition 2015
Novembre



Municipalité

Baie-Sainte-Catherine



Ménage à faible revenu : Plus que trois mois pour remplacer un frigo à peu de frais

Hydro Québec offre un programme pour les familles à faible revenu leur permettant de changer leur vieux réfrigérateur moyennant un montant 75 \$, 95 \$ ou 120 \$, selon la taille de l'appareil choisi contre un appareil neuf à haut rendement énergétique et certifié ENERGY STAR.

Pour bénéficier de ce programme, offert jusqu'à la fin de décembre 2015, vous devez respecter quelques conditions d'admissibilité. Voici les principaux critères :

Les revenus

maximaux avant impôts :

1 pers. –	28 633 \$
2 pers. –	35 647 \$
3 pers. –	43 824 \$
4 pers. –	53 208 \$
5 pers. –	60 348 \$
6 pers. –	68 062 \$
7+ pers. –	75 776 \$

Votre réfrigérateur doit :

- avoir été fabriqué avant 2001;
- être le réfrigérateur principal de votre ménage;
- avoir un volume intérieur d'entre 10 pi³ et 25 pi³;
- pouvoir être retiré du logement sans dommage et contrainte;
- être situé à l'adresse où est livré le nouveau réfrigérateur.

Pour plus de renseignements : 1 877 222-0809 ou visitez le site Web www.hydroquebec.com/residentiel/remplacement-frigo/index.html



Donald Kenny
Maire

Mot du maire

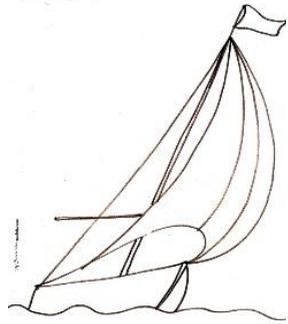
Bonjour chers citoyens et citoyennes,

Aujourd'hui je vais vous glisser un mot à propos des rénovations à l'édifice Albert-Boulianne. Ça va bien. Le gymnase a pris un air de jeunesse. Les locaux au dernier étage ne sont pas reconnaissables avec des plafonds suspendus neufs et un nouvel éclairage. La prochaine étape sera de changer la fenestration de la façade avant du bâtiment.

Sur ce, bon mois de novembre!



Veillez noter que la prochaine réunion ordinaire du conseil sera le 2 novembre 2015.



Points saillants de la dernière séance

POINTS SAILLANTS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Séance ordinaire du 5 octobre 2015



- ✓ Le conseil autorise le directeur général à déposer le projet «Rénovation du Centre des loisirs de la Municipalité» au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III;
- ✓ Autorisation à la Fabrique d'utiliser gratuitement le gymnase de l'édifice municipal pour la tenue hebdomadaire du service religieux;
- ✓ Adoption du règlement # 157-15 venant modifier le règlement # 134-12 établissant une grille de tarification des services municipaux;
- ✓ Abrogation du règlement no. 120 relatif au programme d'aide à la construction résidentielle;
- ✓ Abrogation du chapitre 4 du règlement no. 127-10 relatif à l'utilisation de l'eau potable;
- ✓ Nomination de madame Nancy Harvey comme élu du comité de la Politique familiale 2016-2020;
- ✓ Appui au projet de loi no.56 sur le lobbyisme;
- ✓ Autorisation de contribution annuelle pour le Mouvement Action Chômage de Charlevoix;
- ✓ Autorisation de contribution au Club social de la Traverse Baie-Sainte-Catherine/Tadoussac;
- ✓ Autorisation de déboursé pour les travaux relatifs à l'installation des débitmètres ainsi que pour les frais de fonctionnement qui s'en suivront.



Historiquement vôtre

HISTORIQUEMENT VÔTRE

Réa-liste



On me d'mande souvent père Réal, comment c'était dans vot' temps?

J'reponds à chaque fois, «nous-autres c'était plus calme qu'asteure ». On avait du temps, j'sais pas où on prenait mais on n'avait cârrosse! Pourtant on travaillait à barre du jour jusqu'à tard le soir. On faisait ce qu'on avait à faire, pis on se posait pas de questions. Tu travaillais ou tu crevais de faim. C'était drette comme ça.

On était heureux pis on l'savait pas, personne nous l'avait dit. Je m'demande si on les aurait crus?

Moé pis ma femme, on a eu 6 enfants. Je l'ai jamais vue dans l'état de nature. Hey cârrosse! La religion nous l'défendait. Quand on s'collectait, c'était pour avoir des p'tits. Si tu dépassais 2 ans sans n'avoir, le curé v'nait te sermonner che-vous. Ça ben changé.

Moé, j'étais journalier. J'étais pas souvent à maison. Les hommes s'occupaient pas ben ben des enfants dans c'temps-là cârrosse! C'était pas la mode des dodicher.

J'envie vot' génération. Souvent j'ai des regrets, j'aurais ben aimé ça prend'e mes enfants dans mes bras. Mais dans c'temps-là, le sentiment c'était leur mère, moi j'étais celui qui puni.

Depuis que j'sus dans un foyer pis que ma vieille est partie, y viennent pas souvent m'voir. Ben certain cârrosse! Je les comprends, on aime pas rencontrer l'autorité. J'envie quasiment ceux qui ont pas d'enfants, y attendent personnes eux-autres, tandis que moé..... en tout cas!

Quand y me visitent, y m'apportent des bonbonnières de chocolat. Y savent pas que j'fais, comment s'qui appelle ça, diabète. Pis ça fait un bout de temps cârrosse!. Cou' dont, j'les donne aux p'tites infirmières. Y en a des jeunes pis belles à part de ça. J'ai encore le cœur chaud cârrosse! Y parait que ça meurt pas.

On dira ce qu'on voudra, c'est toute une vocation ça, prend'e soin des vieux malcommodes comme moé.

Asteure, j'fais comme les autres. J'sus sur fassebook. Si j'peux me trouver une tite vieille, cârrosse! pour le temps qui me reste, avant d'aller dans la vallée de Josaphat. J'te dis que j'vas y en donner de la tendresse pis on va êt'e heureux à part de ça. J'ai du temps à r'prendre en cârrosse! À betôt! Réal

Par : Diane Perron-Boulianne

Nouveau programme d'aide aux personnes âgées

Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a annoncé la mise en place du nouveau programme d'aide aux personnes âgées pour le paiement des taxes municipales, qui sera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2016.

Les rôles d'évaluation des dernières années se sont traduits, dans le cas de certaines résidences, par une hausse de leur valeur imposable parfois beaucoup plus importante que la moyenne, d'où les augmentations élevées de taxes. Or, certaines de ces résidences sont occupées depuis longtemps par des personnes retraitées dont les revenus sont fixes et modestes, de sorte qu'il leur est difficile d'absorber des hausses de taxes importantes.

Ce programme prendra donc la forme d'une subvention allouée dans le cadre du traitement de la déclaration de revenus par Revenu Québec. Pour bénéficier de la subvention pour une année donnée, une personne devra en faire la demande au moyen de la déclaration de revenus qu'elle doit produire pour l'année d'imposition qui s'est terminée immédiatement avant le début de l'année donnée. Par exemple, la subvention pour l'impôt foncier payé pour l'année 2016 pourra être demandée dans le cadre de la déclaration de revenus de l'année d'imposition 2015.

Quant à elles, les municipalités seront tenues d'indiquer aux personnes propriétaires admissibles, lors de la transmission du compte de taxes, le montant de subvention auquel elles auront droit. Cela pourra se faire par une inscription sur le compte de taxes ou par l'utilisation du formulaire prescrit à cette fin.

Une personne pourra obtenir une subvention pour une année donnée si elle satisfait aux conditions suivantes :

- Elle résidait au Québec le 31 décembre de l'année précédente;
- Elle avait l'âge de 65 ans avant le début de l'année;
- Son revenu familial pour l'année d'imposition qui précède l'année donnée était de 50 000 \$ ou moins (montant indexé selon l'IPC à partir de 2017)
- Elle était, le 31 décembre de l'année précédente, propriétaire depuis au moins quinze années consécutives de l'unité d'évaluation visée, en tenant compte également des années où son conjoint en était propriétaire;
- Elle est la personne à qui s'adresse le compte de taxes relatif à l'unité d'évaluation visée;
- Elle occupe l'unité d'évaluation comme lieu de résidence principale;
- L'unité d'évaluation visée est entièrement résidentielle et ne comporte qu'un seul logement;
- L'augmentation de la valeur de l'unité d'évaluation découlant de l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle excède d'au moins 7.5 % l'augmentation moyenne des immeubles d'un logement de la municipalité.

L'aide accordée aux personnes visées par ce programme est assumée par le Gouvernement du Québec. Cependant, comme il revient aux municipalités d'indiquer aux propriétaires concernés le montant de subvention auquel ils pourraient avoir droit, une enveloppe de 2 000 000 \$ a été prévue afin de les aider pour l'implantation du programme. Cette compensation assure un minimum pour les petites municipalités et un maximum pour les plus grosses. Les municipalités auront une certaine latitude sur les moyens à utiliser pour la mise en œuvre de la mesure. Le gouvernement (MAMOT) procédera au versement de ces compensations au cours de l'automne 2016.

Portrait de famille – Madame Bernadette Dallaire



« Lorsque vous regardez, ne pensez jamais ce que la peinture doit être, ou ce que beaucoup de gens voudraient qu'elle soit seulement. La peinture peut tout être. Elle peut être un clair de soleil en pleine bourrasque. Elle peut être un nuage d'orage. Elle peut être le pas d'un homme sur le chemin de la vie, ou pourquoi pas, un pied qui frappe le sol pour dire c'est assez! Elle peut être l'air doux et rempli d'espérance du petit matin, ou l'aigre relent qui sort d'une prison. Les taches de sang d'une blessure, ou le chant de tout un peuple dans le ciel bleu ou jaune. Elle peut être ce que nous étions et ce qui était hier, ce que nous sommes et ce qui est aujourd'hui et sans oublier ce que nous serons et ce qui sera demain. »
(Antoni Tapies, *La pratique de l'art*)

Une citoyenne de feu et grande artisane de la peinture est aujourd'hui la vedette du Portrait de famille de novembre. Madame Bernadette Dallaire (1923-2015) a découvert tard cette passion dans laquelle elle s'est révélée. Une carrière d'un peu plus d'une vingtaine d'années, débutée à sa retraite, lui aura permis de produire selon ses enfants plus de 150 œuvres. Ces dernières font encore le bonheur de bon nombre de ses concitoyens de la Baie-Sainte-Catherine, de Charlevoix ou d'ailleurs. Pour me montrer à quel point elle était généreuse de ses œuvres d'art produites, une source bien au fait m'a affirmé qu'elles étaient rares les demeures dans le village qui n'ont pas eu une seule peinture de l'artiste...

Pour moi qui ne l'ai malheureusement pas connue en personne, j'apprends aujourd'hui à le faire ou travers ses coups de pinceau et le choix de couleurs de ses interprétations de la vie quotidienne et de ses beautés. Ses œuvres, lorsque je les contemple, me permettent d'entrevoir une femme vraie, de cœur et surtout sensible à ce qui l'entourait. Le fait qu'elle peignait la nature dans presque toutes ses toiles et qu'elle possédait le jardin le mieux aménagé du village me laisse également croire qu'elle était uneoureuse de la VIE! Une personne qui mordait à pleine dent dans son existence, et ce, en profitant de chacune des journées qu'elle avait la chance de voir passer.

Une telle passion de vie n'est pas donnée à tous...et ce, même si elle est à notre portée! Malheureusement, beaucoup d'entre nous se contentent trop d'exister dans un quotidien qu'ils croient figés dans le temps. Pour Madame Bernadette, l'imaginaire qu'elle créait avec ses peintures me permet d'espérer qu'elle s'était libérée elle de cette fausse croyance de destin figé.

Que ce soit ses magnifiques astres levant ou couchant, le quotidien de la Baie-Sainte-Catherine qu'elle croquait avec ses pinceaux ou d'autres paysages à couper le souffle, chacune des peintures que j'ai eu la chance d'admirer jusqu'à présent m'ont fait voyager et vibrer au fond de mon être!

Si la peinture peut tout être dans la vie, elle était forcément une extension de cette artiste, tellement nous pouvons la sentir omniprésente dans ses œuvres. Le fait de peindre une réalité comme si nous étions une partie prenante de celle-ci, comme si nos propres yeux étaient la mémoire de nos doigts qui tiennent le pinceau...c'était elle!



Le fait de peindre des chemins qui vont et viennent comme nos propres existences, des gens qui réfléchissent à la vie dans des poses de contemplation, des horizons lointains où la source de toute vie sur la planète brille de tous ses feux...c'était elle!

« C'est ce que je fais qui m'apprend ce que je cherche. Ma peinture est un espace de questionnement où les sens qu'on lui prête peuvent se faire et se défaire. Parce qu'au bout du compte, l'œuvre vit du regard qu'on lui porte. Elle ne se limite ni à ce qu'elle est, ni à celui qui l'a produite, elle est faite aussi de celui qui la regarde. Je ne demande rien au spectateur, je lui propose une peinture : il en est le libre et nécessaire interprète. »

(Pierre Soulages)

Aujourd'hui, moi qui viens d'arriver dans la Baie-Sainte-Catherine de Charlevoix depuis peu avec ma famille, je dirais que je connais un peu mieux maintenant la magnifique artiste et la personne passionnée qu'était Madame Bernadette Dallaire. Je le peux grâce à sa vision de la vie et de ses émotions. Cette vision qu'elle aura laissée derrière elle à de nombreuses reprises croquées sur ce qui était à l'origine de simples toiles blanches! Merci de m'avoir laissé la chance de voir à travers vos yeux les nombreuses beautés que vous avez pu admirer tout au long de votre existence de peintre.

Avec vous et vos toiles, c'est vrai qu'ICI, il n'y avait et qu'il n'y a que du bonheur!

La Baie-Sainte-Catherine, là où la ZÉNitude est un art de vivre au quotidien!

Stéphane Chagnon, M.A.P.
 Directeur-général / secrétaire-trésorier
 Nouveau résident du village et
papa du plus jeune citoyen



Carte sur table avec les mots zuss

COLES 20L EDDIS BASC 162 W002? 50??



Depuis quelques semaines, vous avez sûrement dû remarquer plusieurs sites de travaux de nature diverse dans la Municipalité. Ce sont des projets qui nous sont exigés par le gouvernement pour la plupart ou des remises à niveau de bâtiments ou d'infrastructures. Il ne faut pas s'inquiéter pour la portée financière de ces derniers puisque chacun des projets entrepris a soit été budgété dans l'année courante ou soit payé par des subventions comme la

taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) ou par le Programme d'amélioration du réseau routier municipal (PARRM).

Comme vous le savez très probablement, l'édifice municipal Albert-Boulianne a connu un sinistre d'importance en début d'année avec l'apparition des chutes du Niagara suite à une réfection défectueuse de la toiture. Nous sommes présentement en train de mettre la touche finale dans la reconstruction après-sinistre et le toit est finalement étanche à la grandeur. Nous pourrions sous peu y recommencer la location de locaux et la programmation d'activités communautaires ou sportives. D'autres nouvelles suivront dans les prochaines semaines à cet effet.

Des travaux ont également été entrepris sur la rue Leclerc et dans le stationnement de l'édifice municipal. Ce sont des projets de rénovation qui se devaient d'être réalisés afin de nous garantir la sécurité à long terme d'infrastructures municipales et routières.

Finalement, des travaux ont également été entrepris dans le réseau d'aqueduc afin de nous mettre à niveau pour des exigences du Gouvernement du Québec concernant l'utilisation de l'eau potable. D'ailleurs, le conseil que nous donnons aux citoyens dans ce dossier est de commencer sérieusement à être économe avec l'eau potable puisque les mesures entreprises permettront de mesurer avec une grande précision la quantité d'eau utilisée. Ces mesures ont été ailleurs utilisées comme préalable à l'installation de compteurs d'eau aux résidences et aux commerces.

Merci de votre collaboration habituelle!

Politique familiale municipale

Qu'est-ce que c'est?

Dans une municipalité, c'est la volonté du Conseil, à favoriser le mieux-être des familles vivant sur son territoire. Elle est souvent le résultat d'une consultation de services municipaux, des familles et des organismes socio-économique du milieu pour l'ensemble des mesures et des interventions publiques qui ont un impact sur la qualité de vie de nos familles. En collaboration avec la MRC de Charlevoix-Est, la municipalité travaille actuellement à l'élaboration de son plan d'action 2016-2020.

Une politique familiale municipale (PFM) vise à :

- Développer le réflexe « penser et agir » famille dans la culture de l'organisation municipale;
- Proposer des solutions réfléchies pour répondre aux diverses problématiques municipales se répercutant sur la vie familiale;
- Assurer une cohérence et une continuité dans les orientations et les décisions susceptibles d'avoir un impact sur la vie des familles;
- Maintenir et développer l'esprit de concertation entre les intervenants concernés par le dossier famille;
- Diffuser et échanger de l'information entre les partenaires et auprès de la population quant aux actions entreprises auprès des familles;
- Reconnaître la compétence des familles en les soutenant et en complétant leurs efforts, le tout en tenant compte de leurs droits, contraintes et responsabilités;
- Améliorer la qualité du tissu social et stimuler le sentiment d'appartenance à la municipalité.

La PFM est un instrument indispensable permettant une intervention municipale dans plusieurs champs d'application touchant la famille, leurs préoccupations et leurs besoins. Cette politique permet de prévoir et d'ajuster l'offre des services municipaux afin qu'elle soit toujours à l'avantage des familles. La PFM est donc un guide servant lors de la prise de décision du conseil municipal sur des sujets susceptibles d'avoir un impact dans la vie des familles.

Les champs d'intervention concernant la famille les plus souvent retenus par les municipalités sont les suivants :

- L'urbanisme et la mise en valeur du territoire;
- La santé;
- Les transports;
- Le soutien aux organismes communautaires « famille »;
- La sécurité des biens et des personnes;
- L'administration municipale
- L'environnement et la qualité de vie;
- L'habitation;
- Les services de garde;
- Les loisirs;
- La culture;

Il ne va pas sans dire que de mettre sur pied une politique familiale dans une municipalité peuplée de tout au plus 210 habitants ne sera pas chose simple. Cependant, il va de soi que toute personne habitant notre beau village fait partie de cette politique, fais partie de cette grande famille. Nous visons à simplifier la vie de nos résidents et nos nouveaux arrivants en adoptant une politique familiale qui y contribuera par diverses actions proposées précédemment.

Une première démarche à la mise en place et à l'élaboration de ce projet visait à désigner un représentant des familles dans notre municipalité. Madame Nancy Harvey fut l'heureuse sélectionnée et la première mandatée pour la formation d'un comité Famille lors de la dernière séance ordinaire du 6 octobre dernier. Madame Harvey et monsieur Stéphane Chagnon se présentaient à la première rencontre du renouvellement des politiques familiales de Charlevoix le 14 octobre dernier.

Ainsi, pour s'assurer d'avoir une Politique familiale 2016-2020 qui vous ressemble, vous avez la possibilité d'exprimer vos besoins en participant au comité Famille et/ou à la consultation citoyenne auquel vous serez convié en janvier 2016. Nous vous invitons donc à communiquer avec Madame Harvey ou monsieur Chagnon pour témoigner votre intérêt à vous impliquer dans le renouvellement du plan d'Action de la Politique familiale de Baie-Sainte-Catherine.



Stratégie québécoise d'économie d'eau potable



En 2005, un groupe d'intervenants et spécialistes visés par la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable fut créé pour donner suite à l'engagement 49 de la Politique nationale de l'eau dont le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a la responsabilité.

Plusieurs objectifs étaient visés par cette stratégie. Tout d'abord, la réduction d'au moins 20 % la quantité d'eau distribuée en moyenne par personne pour l'ensemble du Québec et réduire le taux de fuites pour l'ensemble des réseaux d'aqueducs.

La municipalité a quant à elle quelques mesures qui lui sont destinées. Elle doit produire un état de la situation, établir un plan d'action, incluant une liste de propositions de mesures d'économie d'eau, et adopter une réglementation sur sa consommation en eau potable. Elle devra faire le bilan de l'usage de l'eau, mesurer l'eau distribuée et, si nécessaire, mettre en place un programme de détection et de réparation des fuites.

Saviez-vous que le Québec est l'un des plus grands consommateurs d'eau sur la planète? En 2006, la production d'eau potable était de 35 % plus élevée que la moyenne canadienne.

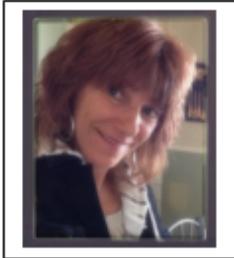
Des compteurs d'eau dans le secteur non résidentiel et une tarification adéquate pourraient être les premières actions appliquées en avril 2017 par les municipalités et les gouvernements pour atteindre les objectifs visés par la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable.

Tarifié pour l'utilisation de l'eau...vous imaginez? De là l'importance d'y mettre toute notre énergie et notre contribution. Comprenez bien que dans la prochaine décennie, il pourrait bien y avoir des compteurs d'eau sur chacune des habitations et que votre consommation mesurée et tarifiée en conséquence! Quelles seront les impacts dans l'avenir si la population ne s'implique pas dès maintenant?

Voici quelques trucs et conseils pour économiser l'eau à la maison :

- Mettre un dispositif dans le réservoir de votre toilette pour réduire la quantité d'eau lors du remplissage de celle-ci;
- S'assurer que le lave-vaisselle est à sa pleine capacité avant de le mettre en marche;
- Fixer un aérateur à débit réduit sur les robinets;
- Installer une pomme de douche certifiée WaterSense qui permet de réduire à 50 % la consommation;

Plusieurs autres mesures peuvent être prises afin d'économiser l'eau à la maison. Pensez-y et faites une utilisation responsable! <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/grands-dossiers/strategie-quebecoise-deconomie-deau-potable/a-propos-de-la-strategie/>



La chronique à Nancy

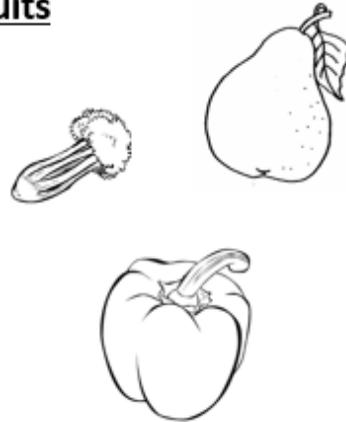
Bonjour à tous! La chronique de Nancy, de nouvelles idées et de nouveaux trucs pour améliorer votre vie au quotidien. Suivez-moi pour des recettes, des trucs et astuces, des idées cadeaux ou de bricolages.



Recette de ketchup aux fruits

Ingrédients :

- | | |
|-------------------|-----------------------------------|
| -6 tomates rouges | -½ pied de céleri |
| -6 pêches mûres | -5 tasses de sucre |
| -6 poires | -2 tasses de vinaigre |
| -6 oignons blancs | -2 c. à table de gros sel |
| -3 piments rouges | -1 c. à table d'épices à marinade |
| -3 piments verts | |



Préparation :

Couper tous les légumes et les fruits en cubes. Mélanger le tout et faire mijoter pendant environ ½ heure à feu doux.
Verser dans des pots stérilisés.

Plusieurs méthodes de stérilisation sont disponibles sur internet. Voici quelques sites intéressants à ce sujet :

<http://recettedebase.com/2014/08/19/methode-de-sterilisation-de-pots-a-conserves/>

<http://www.metro.ca/conseils-astuces/conseils-epicier/jardinier/conserves.fr.html>

<http://www.ricardocuisine.com/chroniques/chimie-alimentaire/279-sterilisation-101>

Bon appétit!!!

Sports, loisirs et culture

Municipalité de Baie-Sainte-Catherine



La municipalité reportera le congé du Jour du Souvenir lundi le 9 novembre au lieu du mercredi 11 novembre 2015. Les bureaux seront donc ouverts le mercredi 11 novembre.

Fabrique St-Firmin

Comme l'an passé, la Fabrique de St-Firmin déménagera son service religieux dans les locaux de l'Édifice Albert-Boulianne.

À moins d'un avis de changement, les messes se feront dans le bâtiment municipal à parti du 21 novembre. L'Église rouvrira ses portes pour la période des Fêtes exclusivement.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Caisse populaire Desjardins



Vous savez que les jours fériés étaient repris la journée suivante. C'est-à-dire qu'un jour fériés qui tombait un lundi, la caisse ouvrait ses portes le jour suivant, soit dans ce cas, le mardi.

Désormais, aucun jour férié ne sera plus reporté au jour suivant en raison d'un trop faible achalandage. Donc, les jours d'ouvertures demeureront les lundis, mercredis et vendredis ouverts de 9h00 à 13h00.



Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Au cours de l'hiver 2016, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) prévoit disposer par brûlage des bâtiments érigés sans droit sur les terres de l'État. On appelle bâtiment sans droit les camps pour chasseur.

Nous vous invitons à considérer ce message et de démolir vos emplacements de chasses construites sur les terres de l'État sans quoi vous pourriez voir vos biens en matériaux brûlés.

Cueillette des vidanges

Novembre : le 5 et 19

Décembre : le 3, 17 et 31



Tournoi de 500 à la salle Henri-Paul-Chamberland le 15 novembre à 12h30.

Veuillez noter également que deux journées de cartes seront maintenant prévues au calendrier de la FADOQ le dimanche et le jeudi de chaque semaine à 13h00.